



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ESSOR DES ENSEMBLES À VENT

En septembre 2007 naissait l'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent (AFEEV).

Cette association est née de la mutation de la section française de la World Association for Symphonic Bands and Ensembles (WASBE) en association loi 1901, de droit français.

Elle a pour but la promotion de la musique pour ensembles et orchestres d'instruments à vent. Elle regroupe des membres affiliés à quatre collèges (Compositeurs et orchestrateurs ; Interprètes (chefs d'orchestre, solistes, musiciens d'orchestre et enseignants) ; Orchestres et ensembles d'instruments à vent ; Musicologues). Elle est en cela une association originale et unique dans son objet et dans sa représentativité.

Ses missions :

RENCONTRER : c'est échanger, et partager compétences et savoirs. Avec un dénominateur commun, les instruments à vent, l'AFEEV favorise des rencontres événementielles, moments opportuns qui permettent la conjonction d'idées et le débat. Les 13 et 14 octobre 2017, l'AFEEV, en collaboration avec le CNSMDP, organisa un séminaire « *Des deux côtés de l'Atlantique, France, États-Unis, influences mutuelles dans la musique pour les ensembles à vent* » à l'occasion de trois concerts donnés par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, la Musique de la Police Nationale et l'orchestre d'harmonie du CNSMDP.

DÉCOUVRIR : ce que chacun possède comme savoir en matière d'orchestre à vent, et ce que chacun ignore. Tout en souhaitant défendre l'Ecole Française, l'AFEEV contribue à la création musicale et au répertoire d'aujourd'hui et de demain. L'AFEEV souhaite encore promouvoir le répertoire français auprès des organisateurs d'événements européens et internationaux en diffusant une brève anthologie des œuvres pour ensemble à vent.

TRANSMETTRE : c'est transférer des savoirs et des savoir-faire. Grâce à la qualité de ses membres, et la pertinence de ses collègues représentatifs, l'AFEEV contribue à la transmission d'un répertoire et à son renouvellement. En l'absence de classe spécifique, l'AFEEV engage un plan de formation autour de stages pour la direction d'orchestre et un atelier d'écriture et d'orchestration pour le seul ensemble à vent.

DIFFUSER : l'AFEEV par son réseau national et international se veut une vitrine de l'orchestre à vent français et de ses membres adhérents ouverte sur le monde. Pour éviter d'être trop centré sur lui-même, l'orchestre d'harmonie français et l'ensemble des acteurs qui l'animent doivent trouver à travers l'AFEEV un vecteur de « faire savoir ». Le réseau de communication intègre un site internet, des newsletters et des liens avec les réseaux sociaux. Le site internet offre de nombreuses ressources (bibliothèque musicale en ligne, bibliographie, etc.).

CONSERVER : culture et patrimoine sont des héritages précieux. L'AFEEV contribue au développement des études liées au patrimoine de l'orchestre d'instruments à vent, dans ses aspects pluriels et à sa valorisation. Le 13 octobre 2017, le musicologue belge Francis Pieters proposa une conférence : « *Désiré Dondeyne, un pionnier de la musique pour orchestre d'harmonie en France* », au CNSMDP.

Le Conseil d'Administration, élu en janvier 2023, est composé d'un bureau : Olivier Calmel (président), Maxime Aulio (vice-président), Jérôme Hilaire (trésorier), Patrick Péronnet (secrétaire), et d'assesseurs-administrateurs : Philippe Ferro, Jean-Pierre Pommier, Sébastien Billard, Gildas Harnois.

Un Comité d'Honneur a accepté de parrainer l'AFEEV. Il est composé de Ida Gotkovsky, Francis Pieters, Robert Austin Boudreau, Frédéric Robert, Claude Pichaureau, Norbert Nozy et Philippe Langlet. En ont également été membres Maurice André (†), Roger Boutry (†), Serge Lancen (†), Désiré Dondeyne (†).



AFEEV
contact@afeev.fr

<https://www.afeev.fr>

